



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

grives

Question écrite n° 87422

Texte de la question

M. Léon Vachet appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur le rôle néfaste de la LPO vis-à-vis des décisions ministérielles concernant la fermeture de la chasse à la grive. En effet, régulièrement, cette association saisit le juge administratif en référé afin de faire annuler l'arrêté de fermeture ministériel. Compte tenu de l'importance des subventions étatiques accordées à cette association, dont elle se sert pour s'opposer à la politique gouvernementale en matière de chasse, il lui demande s'il ne serait pas opportun de réduire voire supprimer ces subventions.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative au rôle de la Ligue pour la protection des oiseaux au regard des arrêtés ministériels relatifs à la période d'ouverture de la chasse aux oiseaux et aux grives en particulier et aux subventions dont bénéficie cette association. L'objet statutaire de la Ligue pour la protection des oiseaux est d'œuvrer pour la préservation de toutes les espèces d'oiseaux sauvages dans le cadre plus général du maintien de la biodiversité qui fait l'objet d'un programme national conformément à la Convention sur la diversité biologique. Les subventions de l'État dont bénéficie cette association sont destinées à des actions concrètes nécessaires de protection qu'elle mène en faveur d'espèces d'oiseaux particulièrement menacées et pour la promotion d'une agriculture ou d'autres utilisations du milieu naturel respectueuses des différentes espèces d'oiseaux. Les aides ainsi versées ne concernent que des opérations précises, d'autres ressources permettent à la Ligue pour la protection des oiseaux de conduire d'autres actions relevant de ce que le droit d'association lui permet de mettre en oeuvre.

Données clés

Auteur : [M. Léon Vachet](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87422

Rubrique : Chasse et pêche

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 2006

Réponse publiée le : 18 juillet 2006, page 7549